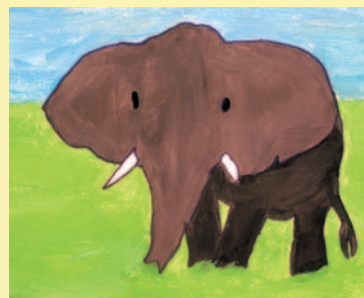


En voyage ?

Au cours d'un séjour à l'étranger, n'achetez pas :



de l'ivoire
des objets
en écailles de
tortues marines



des coraux

des espèces végétales
(orchidées...)



des animaux
sauvages vivants
(serpents, singes,
perroquets...).

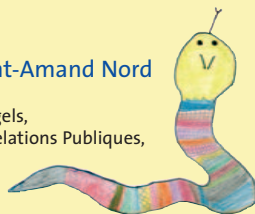


**Vous risquez
une amende pour
atteinte à la vie sur terre !**

Dessins: école primaire Saint-Amand Nord

Courtrai, Classes 2 A1 et 6 A2

Editeur responsable: Nathalie Bangels,
Police Fédérale, Service Presse et Relations Publiques,
rue Fritz Toussaint, 47
1050 Bruxelles.



Le Service Environnement

Le Service Environnement de la police fédérale s'occupe des délits importants contre l'environnement.

Quatre projets ressortent à cette criminalité environnementale grave: le trafic de déchets, le trafic de matières radioactives, le trafic d'espèces protégées de la faune et de la flore, et le trafic de feux d'artifice.

Missions générales

- ✓ L'appui à tous les services de police sur le terrain. Les membres du personnel du Service Environnement sont spécialisés dans les opérations policières contre la criminalité environnementale. En collaboration avec les experts des différentes administrations concernées, ils aident les autres services de police à intervenir aussi efficacement que possible s'ils sont, par exemple, confrontés à une décharge illégale de déchets toxiques.
- ✓ Rassembler et traiter les informations sur la criminalité environnementale. Le Service recherche les tendances et étudie par exemple quelles entreprises ou personnes commettent surtout des délits liés à l'environnement.
- ✓ Dresser la carte des phénomènes environnementaux et des formes de criminalité qui s'y rapportent.
- ✓ Dispenser une formation spéciale "environnement" pour les policiers.
- ✓ Organiser et faire exécuter des enquêtes environnementales par des services de police.
- ✓ Point de contact international pour les services environnementaux étrangers chargés de la police de la défense de l'environnement.
- ✓ Au profit des services de police : entretenir de bons contacts avec différentes administrations au niveau régional et fédéral.

Réseau

Chaque service de police belge, au niveau local et fédéral, dispose d'un policier responsable de l'environnement. Ces policiers spécialisés forment la base d'un réseau "environnement" au sein de la police. Le Service Environnement est l'animateur de ce réseau.